


Vivalie

 Les Portes du Tarn
 81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
 FRANCE

Tél 05.63.57.18.10 - Fax 05.63.57.38.44

FACTURE

N° FVT25060522 du 30/06/2025

2051844514R00001 00701

 Société Coopérative Agricole - Agrément HCCA n° 12355
 Capital variable (minimum 800 000 Euros)
 RCS Castres 491 182 192 00113 - APE 1102B

Adresse de Livraison:

**LES FINS GOURMETS
SOL DEL DEYME**
**46260 LIMOGNE EN QUERCY
France**
**LES FINS GOURMETS
SOL DEL DEYME
46260 LIMOGNE EN QUERCY**

Réf. cde client : CDE/9004847

Cond. expéd. : LIV RIVALS Num. BL : LVNOR160060

Expédition du : 27/06/2025 Livraison du : 30/06/2025

Num. identification vendeur : FR91491182192

 N° TVA :
FR35352750434

N° Accise :

 N° Client :
GOURMETS

 N° Commande :
CVNOR162742

Banque : Crédit Agricole

 Date Echéance :
30/07/2025

 Mode de Règlement:
Chèque 30 jours

Code EAN	Désignation	Degré	Qté	P.U. Brut	P.U. Net	Montant HT
	N° BL : LVNOR160060					
3242160100191	IMPERNAL 2020 OR MACON 2023	14,0	30,00	5,0200	5,0200	150,60
	AOP CAHORS ROUGE Fût - 75,0 cl - Carton de 6					
3242160103505	CIGARALLE CHARDO 2023 M 2023 AG IVSO 2024	13,5	60,00	6,5500	6,5500	393,00
	IGP LOT BLANC - 75,0 cl - Carton de 6					
	Sous total BL : LVNOR160060					543,60
Pour votre règlement, merci d'utiliser le compte suivant : Titulaire : Vivalie Banque : Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées Code banque / Code guichet : 11206 - 20050 Numéro compte / Clé : 54298703464 - 43 IBAN : FR76 1120 6200 5054 2987 0346 443 BIC : AGRIFRPP812						
Merci de faire parvenir votre règlement à l'adresse suivante : VIVALIE - LES PORTES DU TARN - 81370 SAINT-SULPICE						

Nbre Colis	Poids	BASE TAXE	TAUX	MONTANT TAXE	TOTAL HT	TOTAL TAXES	TOTAL TTC
15,00	121,62 kg	543,60	20,00	108,72	543,60	108,72	652,32 €

Conditions générales de Vente :

La livraison se fait par remise directe au client, par simple avis de mise à disposition, par remise à un expéditeur ou un transporteur dans nos locaux. Des délais de livraison sont communiqués à titre indicatif. Les dépassements de ces délais ne sauraient en aucun cas donner lieu à dommages-intérêts, retenue, ni justifier l'annulation des commandes en cours. Les marchandises sont payables au comptant, ou à terme, suivant convention expresse préalablement établie entre les parties. Dans le cas de règlement en plusieurs échéances, le défaut de paiement d'un seul terme entraînera de plein droit l'exigibilité immédiate de la totalité de la créance avec intérêts au taux conventionnel de 1% par mois. Le défaut de paiement à échéance entraîne de plein droit une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ et l'application à titre de dommages et intérêts d'une indemnité de 15% de la somme impayée. Nous conservons la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires (Loi 80-335 du 12 mai 1980). Les parties reconnaissent la compétence exclusive des tribunaux d'Albi en cas de litige. En cas de paiement anticipé, nous n'accordons aucun escompte au client. L'acceptation de nos CGV se fait sans réserve.

Joindre ce papillon à votre règlement - Merci

Client GOURMETS

Numéro FVT25060522

Date 30/06/2025

TOTAL TTC 652,32 €

Facture Vivalie